

9

SOCIÉTÉ D'ENCOURAGEMENT

POUR L'INDUSTRIE NATIONALE

Fondée en 1801

RECONNUE COMME ÉTABLISSEMENT D'UTILITÉ PUBLIQUE PAR ORDONNANCE DU 21 AVRIL 1824

Rue de Rennes, 44, à Paris

SUR QUELQUES GRAVURES

RELATIVES AUX ORIGINES DE LA

FABRICATION DU SUCRE DE BETTERAVES

PAR

M. L. LINDET

MEMBRE DU CONSEIL

EXTRAIT DU BULLETIN DE MARS 1900

PARIS

TYPOGRAPHIE CHAMEROT ET RENOUARD

19, RUE DES SAINTS-PÈRES, 19

1900

SUR QUELQUES GRAVURES

RELATIVES AUX ORIGINES DE LA

FABRICATION DU SUCRE DE BETTERAVES

M. Bouchot, conservateur du cabinet des Estampes à la Bibliothèque Nationale, a bien voulu me signaler l'existence, dans la collection Hennin, de deux gravures intéressantes relatives aux origines de la fabrication du sucre de betteraves.

La première de ces gravures (1) que nous reproduisons ci-dessous a été probablement inspirée par les rigueurs du blocus continental. Depuis le 21 novembre 1806, les ports de la France et de ses alliés, notamment de l'Allemagne et de la Hollande, étaient fermés aux flottes anglaises. L'Angleterre, de son côté, avait déclaré en état de blocus les ports du continent, et le sucre des colonies anglaises et françaises cessait d'arriver en Europe.

A ce moment, l'opinion publique suivait avec intérêt les essais industriels entrepris en Allemagne par Achard et le baron de Coppi, pour extraire le sucre des raves ou betteraves. On semblait se consoler de la disette de sucre de cannes en pensant qu'on allait désormais consommer du sucre de betteraves. C'était une nouvelle pièce, un nouvel opéra : *le Sucre aux raves*, qui allait se jouer bientôt, où chaque personnage, représenté sur la gravure, allait remplir son rôle et dire son mot. Bientôt on ne serait plus privé de sucre et il est temps de *raccommoder les cafetières*; c'est l'œuvre à laquelle se livre l'ouvrier orfèvre représenté au bas de la gravure.

Le personnage le plus important de la pièce qu'on va jouer est vraisemblablement un savant, à en juger par ses lunettes; il tient d'une main un pain de sucre, de l'autre une tasse à café, et il nous annonce qu'il a réussi : « J'y suis ! », s'écrie-t-il.

(1) Cette gravure ne fait pas partie du dépôt légal de la Bibliothèque Nationale. Sa disposition générale, le costume de certains personnages, notamment des musiciens, l'inscription « Livres de France, » peuvent faire supposer qu'elle est étrangère, allemande ou hollandaise.

Ce savant ne me semble pas un savant français ; car aucun, à l'époque où a dû paraître la gravure (1807 au moins), n'avait, d'après les documents à notre disposition, réussi à fabriquer du sucre de betteraves.

Je ne connais dans cet ordre d'idées que deux documents, d'une part, le rapport que lit Deyeux, le 6 messidor an VIII (1), à l'Institut, au nom d'une commission, composée de Cels, Chaptal, Darcet, Fourcroy, Guyton, Parmentier, Tessier et Vauquelin, chargée de répéter les expériences d'Achard. Ce rapport conclut qu'on avait lieu « de présumer que le prix du sucre de betteraves ne s'élèverait pas plus haut que celui du sucre de cannes dans les tems ordinaires » ; d'autre part la lettre de Chaptal à Dejean (10 messidor an VIII), dans laquelle il écrit : « Nos résultats sont plus avantageux que nous ne l'aurions cru ; ce travail sera rendu public, et on verra qu'il est possible d'avoir du beau sucre à 11 ou 12 sous la livre. » Mais ni Deyeux, ni Chaptal ne semble, à cette époque, avoir fait assez de bruit dans le monde, pour être représenté par la caricature populaire. Au contraire, à partir des premières années du siècle, la science industrielle semble abandonner la betterave et son sucre, pour s'attacher, sur les conseils de Proust et de Parmentier, à une chimère, le sucre de raisins, que l'on pensait pouvoir identifier avec le Saccharose, mais que l'on ne parvenait pas à faire cristalliser, et que Chaptal reconnaissait « capable, à double dose, de remplacer le sucre de canne » (2).

Un certain nombre de chimistes n'avait pas renoncé cependant à l'espoir de reproduire industriellement les expériences d'Achard ; j'ai entrepris de rechercher la date à laquelle ils ont réussi ; cette date est connue et elle est de beaucoup postérieure à 1807.

Le 19 novembre 1810, Deyeux présenta à l'Institut deux pains de sucre fabriqués par lui, avec le concours de Barruel, chef des travaux de chimie à la Faculté de médecine, et raffinés par Allard, à Paris (3). — En 1810, également, Crespel offrit au maire de Lille, le C^e de Brigode, et exposa à la Mairie le premier pain de sucre de betteraves, obtenu dans sa fabrique (4). — En juillet 1810, Derosne, pharmacien à Paris, envoya une *moscouade*, c'est-à-dire du sucre non raffiné, à la commission, nommée par le ministre de l'Intérieur, pour l'examen des sucres indigènes (5), et le 20 février 1811, il montra à la Société d'Encouragement à l'Industrie nationale un pain de sucre de betteraves, fabriqué chez Drapiez,

(1) Deyeux, *Ann. de Chimie*, an VIII, t. 35, p. 134.

(2) Chaptal, *de l'Industrie Française*, t. 1, p. 137.

(3) Deyeux, *Ann. de chimie*, 1811, 1^{re} série, t. LXXVII, p. 58 et *Mém. de l'Inst. Sect. des Sciences math. et phys.*, t. V, p. 121 et *Ann. de l'Ag. fr.*, t. XLV, p. 145.

(4) Barral, *Éloge de Crespel. Bulletin de la Société d'Encouragement*, 2^e série, t. VIII, p. 58. — Rapport du Jury de l'Exposition du Pas-de-Calais, pour les produits de l'Industrie, 1827.

(5) Derosne, *Introd. au traité d'Achard, trad. Angar*, Paris, 1812, p. 9.

pharmacien à Lille, et qu'il avait reçu du maire de cette ville (1). Ce pain de sucre fut l'objet d'un rapport de Descostils, lu dans la séance du 3 avril 1811 (2). — Ce n'est que le 2 janvier 1812, que Benjamin Delessert annonça son succès à Chaptal, et que l'Empereur, sur l'avertissement de ce dernier, partit à Passy visiter sa raffinerie; Flourens nous apprend que Delessert « s'était livré pendant quatre années auparavant aux études les plus assidues et les plus complètes » (3); mais je doute que quatre ans avant 1812, sa notoriété comme fabricant de sucre de betteraves fût bien établie. — Les premiers essais de Mathieu de Dombasle datent de 1809 (4), et quand on lit les livres de l'époque où la question put être traitée, on voit que l'on n'en était en France qu'aux périodes d'essai (5).

Notre conclusion est donc que le savant représenté sur la gravure n'est autre qu'Achard.

La Fortune, les yeux bandés, qui « *n'y voit pas et est inconstante* », c'est-à-dire qui protégeait hier le sucre de cannes et protégera demain le sucre de betteraves, tient une couronne au-dessus de la tête d'Achard.

Au premier plan est une femme à genoux, dans une allure suppliante, qui me semble représenter ici la Colonie, la puissance coloniale, la fabrication du sucre de cannes. Elle insiste auprès d'un homme, en costume de riche Incroyable, qui, porteur d'une balance, doit figurer un gros commerçant, un importateur; elle lui demande de ne pas « *se laisser aveugler* » par la fortune et de ne pas encourager le commerce du sucre de betteraves; celui-ci lui répond : « *patience!* » ce qui veut dire : c'est un engouement passager, cela ne durera pas! C'était là l'opinion de bien des gens à cette époque. « Une grande partie du public et même du public éclairé, disait encore, en 1820, Mathieu de Dombasle, est disposée à ranger la fabrication du sucre de betteraves, au nombre de ces découvertes plus brillantes que solides, pour lesquelles la pratique des ateliers n'a pas confirmé les espérances que pouvaient donner les expériences de laboratoire (6). » — « Le mouvement, imprimé par Achard, dit Chaptal en 1807, n'a pas eu de suite et MM. Deyeux et Parmentier sont arrivés à des résultats qui ne permettent pas de regarder cet objet comme économique » (7).

La femme dont je viens de parler n'est pas le seul personnage de la pièce qui proteste contre l'introduction du sucre de betteraves. Le chat, qui représente en général dans les gravures du XVIII^e siècle la jalousie, crie un « *mais!* » motivé.

(1) Derosne, *Bulletin de la Société d'Encouragement*, 1811, p. 63.

(2) Descostils, *Bulletin de la Société d'Encouragement*, 1811, p. 90.

(3) Flourens, *Eloge de Delessert* (7 mars 1850). Éloges historiques. Chez Garnier, p. 337.

(4) Mathieu de Dombasle, *Faits et observations sur le sucre de betteraves*, 1820, p. 11.

(5) Magnien et Deu, *Dict. des prod. de la nature*, 1809. Art. « Sucre. »

(6) Mathieu de Dombasle, *loc. cit.*, p. 3.

(7) Chaptal, *Chim. appliquée aux Arts*, 1807, t. II, p. 476.



Fig. 1

et le chien, qui représente au contraire la fidélité, aboie : « où... où... », et, de mépris, lève la patte sur un ballot de sucre de betteraves.

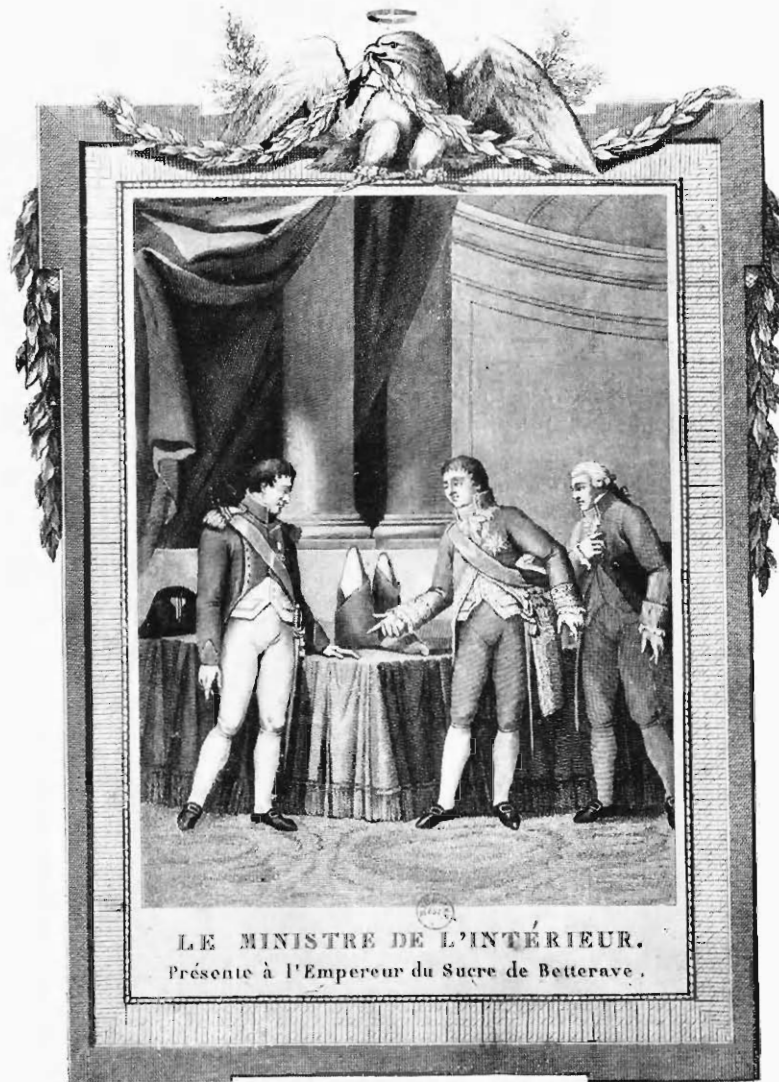


Fig. 2.

A côté des mécontents, il y a les satisfaits; l'ouvrier orfèvre qui trouve dans la nouvelle industrie une source de travail, demande « qu'ils vivent! »

Il y a enfin les indifférents. Un enfant, qui me semble représenter la jeune génération, se demande *qui* l'emportera; les musiciens jouent de la vielle et de la

cornemuse et *laissent vivre* le monde, et l'épicier enfin, debout à son comptoir, ne demande aux denrées que de *lui permettre de vivre*.

Le sucre de betteraves, nous apprend cette gravure, « se vend justement, loyalement, probement et intègrement dans les principales villes de l'Europe pour le prix de 2 livres de France », et ce sucre est « éelos et déposé dans l'univers par les lois sacrées de la nature ».

La seconde gravure que nous présentons dans cet article est moins symbolique que la première. Elle fait également partie de la collection Hennin, à la Bibliothèque nationale, mais j'ai été assez heureux pour en retrouver l'origine et en fixer la date. M. Frédéric Masson a bien voulu m'indiquer que cette gravure faisait partie d'une *Histoire de France sous l'Empire de Napoléon le Grand, représentée en figures par David, avec un texte de Guyot et Maréchal* (Paris, 1813) (1). Le texte ne nous apprend rien des personnages figurés sur la gravure, mais comme les événements sont relatés dans ce texte par ordre chronologique, et que la *présentation par le ministre de l'Intérieur du sucre de betteraves à l'Empereur* est paginée entre deux événements qui ont eu lieu en janvier 1811 (installation de la cour Impériale de Paris et présentation par Desaix des drapeaux dont le roi d'Angleterre a fait présent à la ville de Tortose), on peut affirmer qu'en janvier 1811, Napoléon a fait officiellement connaissance avec le sucre indigène de betterave.

Le ministre de l'Intérieur était à cette époque de Montalivet, et je me suis attaché à rechercher quel personnage se trouve derrière le ministre dans une attitude plutôt déferente, revêtu d'un costume du XVIII^e siècle.

Je ne serais pas étonné que ce fût Deyeux, membre de l'Institut, à ce moment, pharmacien de l'Empereur. Ainsi qu'il a été dit plus haut, c'est le 19 novembre 1810 que Deyeux présenta à l'Institut deux pains de sucre, raffinés par Allard. Il est donc fort possible, étant données ses relations avec l'Empereur, que quelques jours plus tard, il les lui ait fait présenter par le ministre de l'Intérieur. Deyeux et Allard étaient à Paris, et il me semble plus difficile d'admettre que les pains dessinés sur la gravure fussent ceux présentés à la mairie de Lille par Crespel ou ceux que Drapiez envoya de Lille à la Société d'Encouragement. D'ailleurs, dans un mémoire publié en 1811, Barruel et Isnard rappellent que Deyeux a fabriqué deux pains de sucre et ils ajoutent : « Un de ces pains fut offert par Son Excellence le Ministre de l'Intérieur à Sa Majesté, qui daigna le recevoir avec cette bienveillance qu'il accorde à tout objet utile » (2).

Cette présentation, en tout cas, détermina l'Empereur à encourager la fabrication du sucre indigène. Le 29 mars 1811, il signait un décret qui distribuait

(1) Bibl. Nationale, tome VI.

(2) Barruel et Isnard, *Mém. sur l'extraction du sucre de betteraves*. Ann. de l'Agr. Française, 1811, t. XLV, p. 394.

1 million de francs aux cultivateurs de betteraves. Au cours de l'année 1811, il se faisait adresser d'un côté par de Montalivet un rapport sur les efforts qui avaient été faits pour exécuter le décret du 29 mars, rapport qui nous apprend que 6785 hect. ont été ensemencés en betteraves et que 40 fabriques sont en activité (1), et demandait d'un autre côté au comte Chaptal un compte rendu sur la fabrication du sucre (2), qui concluait à l'utilité que des écoles de sucrerie pourraient présenter pour le développement de la production indigène. — Le 2 janvier 1812, Napoléon partait à Passy, visiter, sur les conseils de Chaptal, la raffinerie de Benjamin Delessert, le décorait au milieu de ses ouvriers (3), et le 13 du même mois, il créait des écoles de sucrerie. La fabrication, favorisée par les hauts prix que le sucre avait atteints pendant le blocus continental, encouragée de mille façons par l'Empereur et ses conseils, prit son essor et devint peu à peu ce qu'elle est aujourd'hui.

Cette gravure possède donc un très grand intérêt, car elle représente un événement qui a été le point de départ des encouragements que le gouvernement impérial a donnés à la betterave et à la fabrication du sucre indigène.

J'ai trouvé enfin à la Bibliothèque Nationale deux caricatures grossièrement faites, qui datent du commencement du siècle.

L'une figure (4) un Anglais portant sous chaque bras un pain de sucre, et un pain de sucre également dans chacune des poches de son pantalon. La gravure est intitulée : « *Milord sucre en visite!* » L'Anglais en question est évidemment une victime du blocus continental qui vient en visite dans notre pays, dissimulant mal les pains de sucre qu'il espère y vendre.

L'autre (5), intitulée : « *Prompte arrivée des denrées coloniales* », nous montre un chariot rempli de ballots de moka, indigo, poivre, de pains de sucre, traversant la Manche de Douvres à Calais, traîné par des tortues et des écrevisses, et conduit par des Anglais. C'est la levée du blocus continental.

(1) *Ann. de l'Agr. Française*, 1811, t. XLVIII, p. 317.

(2) *Ann. de l'Agr. Française*, 1811, t. XLVIII, p. 320.

(3) Flourens, *loc. cit.*

(4) Bibl. Nat., *Caricatures*, t. V.

(5) Bibl. Nat., *Caricatures*, 1814.

La Société d'Encouragement a été fondée, en 1801, pour l'amélioration de toutes les branches de l'industrie française.

Elle décerne des prix et médailles pour les inventions et les perfectionnements introduits dans les arts;

Elle se livre aux expériences et essais nécessaires pour apprécier les procédés nouveaux qui lui sont présentés;

Elle publie un *Compte rendu* des séances de son Conseil d'administration et du *Bulletin* mensuel renfermant l'annonce raisonnée des découvertes utiles à l'industrie, faites en France et à l'étranger;

Elle distribue des médailles aux ouvriers et contremaîtres des établissements agricoles et manufacturiers qui se distinguent par leur conduite et par leur travail;

Elle vient au secours des inventeurs que leur âge ou leurs infirmités mettent hors d'état de se suffire;

Elle procure aux ouvriers qui ont fait une invention utile les moyens de payer les annuités de leurs brevets.

Les membres de la Société peuvent concourir pour les prix qu'elle propose. Les membres du Conseil d'administration sont exclus de tous les concours.

La Société d'Encouragement a commencé la quatrième série de son *Bulletin* en 1886.

Le *Bulletin* contient :

1° Les procès-verbaux du Conseil d'administration, les mémoires et rapports adoptés par ce Conseil, des communications écrites et des extraits de la correspondance imprimée;

2° Des chroniques destinées à faire connaître les découvertes et les procédés qui intéressent le commerce et l'industrie du pays;

3° Des articles de fond se composant d'extraits de voyages industriels, de dissertations sur des sujets scientifiques applicables à l'industrie, de notices, mémoires et documents relatifs au commerce français et étranger, de descriptions de machines nouvelles ou peu connues, etc., etc.

Le *Bulletin* est adressé, franc de port, à MM. les Sociétaires.

Chaque année de ce *Bulletin* forme un volume in-4° et contient des planches, ainsi qu'un grand nombre de gravures intercalées dans le texte.

Par délibération du Conseil, en date du 1^{er} juin 1864, il a été décidé que les membres de la Société prendraient désormais les titres suivants :

1° **DONATEURS. — MEMBRES PERPÉTUELS.** — Ils reçoivent le *Bulletin* de la Société à perpétuité. Ce droit est transmissible soit à un établissement public, soit à un établissement reconnu comme étant d'utilité publique, soit enfin à un membre de la Société, ou à une personne qui sera admise à en faire partie, suivant les formalités ordinaires, après la transmission. — La cotisation est de 1000 francs une fois payés.

2° **MEMBRES SOUSCRIPTEURS A VIE.** — Ils reçoivent, pendant leur vie, le *Bulletin* de la Société. — La cotisation est de 500 francs une fois payés.

3° **MEMBRES ORDINAIRES.** — Ils sont soumis à la cotisation annuelle de 36 francs, et reçoivent également le *Bulletin* de la Société.

Les noms des membres perpétuels et des membres à vie figurent en tête de la liste des membres de la Société, avec ceux de ses bienfaiteurs.

Les donations et souscriptions perpétuelles ou à vie sont capitalisées; le capital en est inaliénable : elles forment des chapitres spéciaux au budget de la Société.